



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, jeudi 4 mai 2018

Lancement de l'appel à projets : Aide à l'encadrement administratif des structures collectives agricoles

La plupart des structures collectives agricoles de Mayotte sont récentes et rencontrent encore des difficultés pour effectuer leurs missions de développement auprès des producteurs. Des problématiques qui s'articulent autour du fonctionnement et de la réalisation des investissements nécessaires à la mise en œuvre de nouvelles activités, notamment dans l'accompagnement des producteurs, mais aussi dans la transformation et la commercialisation des productions agricoles.

L'aide à l'encadrement administratif des structures agricoles collectives a pour objet d'**améliorer la gouvernance et la gestion de ces groupements de producteurs**. Elle consiste à développer et maintenir les postes d'agents administratifs dans ces structures. Cet encadrement doit aider à consolider l'organisation et le fonctionnement de chacune des structures par un appui ciblé et complet.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi 22 juin 2018, à 13 heures.

Les documents relatifs à cet appel à projet et les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être consultés à la DAAF de Mayotte :

Service Économie Agricole

rue Mariazé, 97600 Mamoudzou

ou par courriel : daaf976@agriculture.gouv.fr

Tel : 02 69 61 12 13